



**CONSULAT HONORAIRE DU BURKINA FASO
ROUEN - NORMANDIE**

CHANCELLERIE DE ROUEN

Salle Schuman - 328 rue du Général De Gaulle
76230 BOIS-GUILLAUME
Tél. : +33 (0)6 60 30 35 00

Email : contact@consulat-burkinafaso-rouen.org

Site Web : www.consulat-burkinafaso-rouen.org

2019

**OUVERT UNIQUEMENT SUR
RENDEZ-VOUS**

PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE VISA

2 EXEMPLAIRES DU FORMULAIRE à l'en-tête du **Consulat du Burkina Faso ROUEN-Normandie**

Renseigner les deux exemplaires de manière lisible pour toutes les rubriques (lettres d'imprimerie), dater et signer.

Ne pas utiliser le formulaire de l'Ambassade à PARIS.

1 PASSEPORT dont la date de validité dépasse de 6 mois la date du retour.

2 PHOTOS D'IDENTITE A COLLER VOUS MÊME SUR LE FORMULAIRE - Format 4,5 x 3,5 - Ni photocopie, ni photo scannée.

DEMANDE DE VISA A EFFECTUER AU MOINS 3 SEMAINES AVANT LA DATE DE DEPART !

SUIVRE LA PROCEDURE DE DEMANDE DE VISAS INDIQUEE SUR LE SITE WEB

Aucune demande ne se fera par courrier

TAXES DE VISAS

		VISAS UNIQUEMENT POUR GROUPE-COOPERATION* (Groupe de 3 à 5 personnes maxi)	
VISA TRANSIT (1 à 3 jours maxi)	18 €		
VISA COURT SEJOUR (1 à 90 jours) une entrée	70 €	(1 à 90 jours) une entrée	150 €
VISA COURT SEJOUR (1 à 90 jours) plusieurs entrées	90 €	(1 à 90 jours) plusieurs entrées	190 €
VISA AFFAIRES (1 à 90 jours) une entrée	88 €	(maxi 6 mois) une entrée	200 €
VISA AFFAIRES (1 à 90 jours) plusieurs entrées	113 €	(maxi 6 mois) plusieurs entrées	230 €
VISA LONG SEJOUR (maxi 6 mois) une entrée (Sur ordre de mission)	100 €	(maxi 12 mois) une entrée	250 €
VISA LONG SEJOUR (maxi 6 mois) plusieurs entrées (Sur ordre de mission)	120 €	(maxi 12 mois) plusieurs entrées	270 €
VISA LONG SEJOUR (maxi 12 mois) une entrée (Sur ordre de mission)	130 €	VISA GROUPE COOPERATION* : Groupe de 3 à 5 personnes, muni d'un ordre de mission de l'association, voyageant aux mêmes dates aller et retour et faisant partie d'une association de coopération décentralisée, d'une structure de jumelage ou d'un établissement de formation, (stage d'études ou humanitaire).	
VISA LONG SEJOUR (maxi 12 mois) plusieurs entrées (Sur ordre de mission)	150 €	Les visas de groupes COOPERATION sont assujettis aux FRAIS DE CHANCELLERIE INDIVIDUELS	
VISA LONG SEJOUR (maxi 24 mois) plusieurs entrées (Sur ordre de mission)	200 €		

FRAIS DE CHANCELLERIE INDIVIDUELS

**A AJOUTER A LA TAXE DE VISAS CI-DESSUS (y compris pour les visas de groupe)
Les frais de chancellerie individuels sont gratuits pour les enfants de moins de 10 ans**

DUREE DES VISAS	ASSOCIATIONS DE COOPERATION HUMANITAIRES ETUDIANTS - APPRENTIS	DUREE	TOURISME FAMILLE FESTIVALS	AFFAIRES-ENTREPRISES ADMINISTRATIONS ETABLISSTS DE COLLECTIVITES	DUREE
VISAS DE 1 A 3 MOIS	25 €	1 A 3 MOIS	30 €	35 €	1 A 3 MOIS
VISAS DE 3 A 6 MOIS	30 €	3 A 6 MOIS	35 €	40 €	3 A 6 MOIS
VISAS DE 6 MOIS A 1 AN	40 €	6 M A 1 AN	45 €	45 €	6 Mois A 1 AN
VISAS DE 1 AN A 2 AN	45 €	1 AN A 2 AN	50 €	55 €	1 AN A 2 AN

LES TAXES DE VISA ET LES FRAIS DE CHANCELLERIE DOIVENT ETRE REGLES PAR UN CHEQUE GLOBAL, LIBELLE A A L'ORDRE DU CONSULAT DU BURKINA FASO, AU MOMENT DE L'ETABLISSEMENT DU VISA

SANTE : Traitement antipaludéen obligatoire - Consultez votre médecin traitant avant de partir et contrôlez la mise à jour de vos vaccins
CONDITIONS DE RECOUVREMENT DES TAXES

Article 5 du décret N°2010-074 du 3 mars 2010 : « Nul ne peut être exempté des droits de prestations de service ou bénéficier de tarifs réduits sauf exemption prévue par arrêté
Article 4 alinéa 2 du décret N°2011-1109 du 30 décembre 2011 : "Aucune recette comptabilisée ne peut faire l'objet d'un remboursement"